

# 2024



8 NUMÉROS + 3 HS

42 000  
EXEMPLAIRES  
DIFFUSION



Mixte, 25-50 ans



CSP+



Urbains



Actifs



Cinéphiles

## LA RÉFÉRENCE DE LA CULTURE FANTASTIQUE

### CONCEPT

Magazine référent de la culture cinématographique de genre, il est le guide indispensable pour pénétrer au cœur du Cinéma Fantastique, de la Science Fiction avec une triple orientation : Passé, Présent et Futur. Destiné aussi bien aux néophytes qu'aux aficionados, il a su tisser une relation fidèle avec ses lecteurs.

### POSITIONNEMENT

Fondé en 1969, piloté par Alain Schlockoff, **L'ÉCRAN FANTASTIQUE** propose au fil de ses deux éditions, Vintage et Reboot, toute l'actualité du cinéma, de la série TV, du manga, de la BD et de la littérature de genre. **L'ÉCRAN FANTASTIQUE** Reboot est centré sur l'actualité cinématographique 8 fois par an, **L'ÉCRAN FANTASTIQUE** Vintage traite chaque trimestre deux thèmes classiques de l'univers du genre.

À sa ligne éditoriale sélective s'ajoute une mise en page particulièrement dynamique et moderne qui attire une cible jeune, fan de cinéma fantastique et prescriptrice de biens culturels.

### CONTENU

- Actualité cinéma : Dossiers sur les films (reportages, interviews, previews). Analyse des sorties du mois. Le box-office. Le calendrier prévisionnel des sorties de l'année.
- Fantasyka : Archives du cinéma fantastique (dossiers majeurs sur des classiques, les carrières de réalisateurs ou acteurs)
- Toxic : Section réservée à l'horreur. News et portraits de cinéastes du genre, previews de films venir.
- Actualité DVD et VOD
- Littérature : Livres, Bandes dessinées, Mangas... (chronique des nouveautés, interviews).
- Actualité du petit écran : Nouvelles séries TV, news, thématiques

### ATOUTS

- Une marque historique référente
- Un traitement éditorial qualitatif
- Un magazine qui vit et fait vivre le cinéma fantastique
- Des lecteurs experts, critiques et prescripteurs



## PLANNING 2024

REBOOT	PARUTION	TECHNIQUE
JANVIER	10 JANVIER	27 DÉCEMBRE
MARS	7 MARS	23 FÉVRIER
MAI	10 MAI	19 AVRIL
JUILLET	9 JUILLET	26 JUIN
SEPTEMBRE	11 SEPTEMBRE	26 AOÛT
NOVEMBRE	7 NOVEMBRE	25 OCTOBRE

VINTAGE	PARUTION	TECHNIQUE
JANVIER	10 JANVIER	22 DÉCEMBRE
AVRIL	12 AVRIL	26 MARS
JUILLET	9 JUILLET	27 JUIN
OCTOBRE	9 OCTOBRE	24 SEPTEMBRE

Sous réserve de modification

## INFORMATIONS TECHNIQUES

Page	Double page	1/2 page H	1/4 page
230 x 297 mm P.P.	460 x 297 mm P.P.	115 x 297 mm P.P.	115 x 148,5 F.U.

- Remise des éléments : J-15
- Impression : **offset, trame 150**
- Mode de brochage : **dos carré collé**

### STUDIO

**Brune Provost**

bprovost@mediaobs.com  
01 44 88 89 13

### ÉLÉMENTS À FOURNIR : PDF 1.3 - Fogra 39L - CMJN - 300 DPI - 280% Taux d'encrage max.

Rajouter 5 mm de rogne et les traits de coupe pour les formats plein papier. Pour les doubles pages, nous fournir impérativement deux pages simples. Pour les doubles pages, nous fournir deux pages simples avec traits de coupe et prévoir une zone de greccage de 6mm (3mm de chaque côté).

## EMPLACEMENTS

STANDARDS	QUADRI
Simple Page	14 000
Double Page	28 000
1/2 Page	9 100
1/3 Page	7 000
1/4 Page	4 900

PRÉFÉRENTIELS	QUADRI
<i>(Simple page)</i>	
4 <sup>e</sup> de couverture	25 200
3 <sup>e</sup> de couverture	18 200
2 <sup>e</sup> de couverture	21 700
Face Sommaire	18 200
1 <sup>er</sup> Recto	16 800
Recto contre texte	15 400
Recto 1 <sup>ère</sup> partie	16 100
Ouverture rubrique	16 250
<i>(Double page)</i>	
Double d'ouverture	35 000
1 <sup>ère</sup> double page	30 800

## ENCARTS

POUR 1000 EX.	NATIONAL	PARTIEL
2 pages	58	65
4 pages	71	80
6 pages	85	95
8 pages	100	115
16 pages	140	155
Au-delà	Nous consulter	

Minimum asilage : 1000 euros HT Net Net.

QUANTITÉ À FOURNIR	NATIONAL	ABONNÉS
Nombre d'encarts	50 000 ex.	7 500 ex.

## FRAIS TECHNIQUES D'ENCARTAGE

POUR 1 000 EX.	BROCHÉ	JETÉ*
	20	35

\*Merci de nous consulter pour toute opération d'encartage spécifique (les tarifs s'entendent hors pliales, hors minimags et hors collages).

## MAJORATION

<b>+15%</b>
-------------

Emplacements de rigueur, emplacements conjugués, bons à découper, exclusivité dans la page, publi-communicé,...

## CONTACTS

### Corinne Rougé

crouge@mediaobs.com  
01 44 88 93 70

### Sandrine Kirchthaler

skirchthaler@mediaobs.com  
01 44 88 89 22

### Romain Provost

rprovost@mediaobs.com  
01 44 88 89 27

### DIGITAL

### Baptiste Mirande

bmirande@mediaobs.com  
01 44 88 89 06

## SURTAXE POSTALE

<b>1,77 / KG</b>
------------------

## REMISES ET DÉGRESSIFS

VOLUME	
De 14 000 € à 57 000 €	10%
De 57 001 € à 76 000 €	15%
De 76 001 € à 95 000 €	16%
De 95 001 € et plus	17%

Tout annonceur s'engageant dans le magazine de janvier à décembre 2024 sur un nombre de parutions défini bénéficiera d'un dégressif selon le barème ci-dessus. Il s'applique sur le C.A. brut H.T. des pages, des droits d'asile des encarts, hors frais techniques et surtaxe postale. hors frais techniques d'encartage et surtaxe postale.

## AUTRES DÉGRESSIFS

<b>NOUVELLE MARQUE</b>	<b>3 %</b>
------------------------	------------

Ce dégressif s'applique uniquement sur le premier ordre d'insertion concernant l'année 2024 pour tout annonceur n'ayant pas communiqué en 2023 dans le titre ou dans un de ses hors séries.

<b>FIDÉLITÉ PROGRÈS</b>	
-------------------------	--

< 100 %	2 %
De 100 % à 150 %	4 %
> 150 %	6 %

Ce dégressif s'applique pour tout annonceur présent en 2023 et 2024.

<b>CUMUL DE MANDATS</b>	<b>3 %</b>
-------------------------	------------

Ce dégressif s'applique à toutes les insertions ou encarts (à l'exception des frais techniques d'encartage, frais postaux et achat d'exemplaires en nombre) pour lesquels un mandataire a traité au moins 2 annonceurs dans le magazine. Ce dégressif, accordé en cours d'ordre, s'additionne aux dégressifs volumes et autres, la somme de ces dégressifs s'applique sur le brut tarif H.T.

<b>REMISE PROFESSIONNELLE</b>	<b>15 %</b>
-------------------------------	-------------

La remise professionnelle est accordée aux annonceurs ayant accrédité un mandataire professionnel auprès du titre pour leur achat d'espace (attestation de mandat signée par l'annonceur exigée). Elle s'applique sur le chiffre d'affaires net hors taxes, tous dégressifs tels que précédemment calculés déduits. Elle ne s'applique pas sur les frais techniques, les frais postaux et l'achat d'exemplaires en nombre, ni sur les échanges marchandises.

